

Procès-verbal de la huitième réunion du comité de parents 2014-2015 de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord tenue le lundi 4 mai 2015 au centre administratif de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, 795, rue Melançon, Saint-Jérôme, à 19 h 00 et à laquelle assistaient :

ÉCOLES :

de La Durantaye
Frenette
Dubois
Notre-Dame
Prévost
Saint-Stanislas
Saint-Jean-Baptiste
École polyvalente Saint-Jérôme
Cap-Jeunesse
Saint-Joseph
Mariboisé
de l'Horizon-Soleil
Sainte-Paule
Bellefeuille
Sainte-Thérèse
aux Quatre-Vents
Jean-Moreau
Sacré-Cœur
Val-des-Monts
des Hauteurs
des Hautbois
Sainte-Anne
Mer-et-Monde
à l'Unisson
La Fourmière
des Falaises
de l'Envolée
Sans-Frontières
le Tremplin
École secondaire des Studios
de la Source
du Joli-Bois
du Champ-Fleuri
de la Croisée-des-Champs
à l'Orée-des-Bois
de la Volière
des Hauts-Sommets
École secondaire Mirabel
Sainte-Sophie
Richer
Saint-André
l'Oasis
Saint-Philippe
Saint-Hermas
Saint-Alexandre
Saint-Julien
Bouchard
Dansereau & Saint-Martin
Polyvalente Lavigne
Comité EHDA

MESDAMES, MESSIEURS :

Josée Landreville
Absent
Absent
Absent
Alain Leroux
Isabelle Viau
Absent
Absent
Absent
Stéphanie Savoie
Absent
Absent
Julie Paquette (substitut)
Absent
Véronique Guérin
Absent
Absent
Absent
Absent
Mélanie Guay
Absent
Krystel Beaucage
Stéphanie Gauthier
Absent
Absent
Absent
Absent
Karyne Venne
Geneviève Patenaude
Absent
Alain DuHamel
Absent
Absent
Absent
Absent
Anie Gagné
Absent
Absent
Absent
Serge Pratte
Absent
Absent
Chantale Gélinas et Claudie Raymond (substitut)
Absent
Geneviève Berruel
Absent
Absent
Absent
France Lavoie

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RENCONTRE :

Madame Alyssia Brisebois, secrétaire de gestion du comité de parents
Monsieur Michaël Charette, directeur général adjoint de la CSRDN
Madame Nicole Lemay, directrice du service des ressources financières

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Alain Leroux souhaite la bienvenue à tous. Ouverture de l'assemblée à 19h06.

2. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

La vérification des présences est faite par Madame Alyssia Brisebois, secrétaire de gestion du comité de parents.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Alain Leroux mentionne que le point bain-linguistique sera reporté à la prochaine réunion. Il informe les membres qu'une photo du comité sera prise pour le calendrier scolaire et qu'un tirage aura lieu à la fin de la réunion pour les deux billets pour le souper-bénéfice de la Fondation. Madame Krystel Beaucage mentionne qu'elle aurait des questions en lien avec les fusions. Monsieur Alain Leroux lui répond qu'elle pourra poser ses questions au tour de table.

Madame Isabelle Viau propose l'adoption de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CP-2014-15-39

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE

Madame Josée Landreville propose l'adoption du procès-verbal.

Adopté à l'unanimité.

CP-2014-15-40

5. PAROLE À L'ASSEMBLÉE

Aucun membre ne prend la parole.

6. SUIVI ET INFORMATION

6.1. Retour résolutions (Calendrier 2016-2017 et politique sollicitation)

Monsieur Alain Leroux rappelle qu'une bonne discussion a eu lieu concernant le calendrier scolaire ainsi que la politique de sollicitation lors de la rencontre précédente. Il ajoute que les commentaires retenus ont été acheminés aux personnes concernées. Il termine en mentionnant que Monsieur Rémy Tremblay était surpris que la politique sur la sollicitation soit rejetée et qu'elle sera retravaillée.

6.2. Retour mobilisation

Monsieur Alain Leroux fait un retour sur la pétition. Madame Krystel Beaucage mentionne que ses questions étaient en lien avec cette pétition. Elle demande pourquoi une autre mobilisation a eu lieu. Monsieur Alain Leroux lui explique que la pétition était sous forme de lettre de remerciement au gouvernement concernant le statu quo. Il ajoute qu'avec le changement de ministre, il était important de signifier à nouveau nos volontés par rapport aux fusions des écoles du secteur de Saint-Janvier. Madame Krystel Beaucage demande s'il y a eu du nouveau concernant les fusions. Monsieur Alain Leroux mentionne que non. Monsieur Michaël Charette rappelle qu'au départ, les plans de fusions découpaient le secteur Saint-Janvier et il allait à la CSSMI. Il ajoute que, à la suite de la mobilisation du mois de janvier, le ministre Bolduc avait reculé. Il termine en mentionnant qu'officieusement, la CSRDN a le statu quo concernant le secteur de Saint-Janvier. Monsieur Serge Pratte commente, que pour le moment, les fusions sont seulement un projet; il est possible qu'il en ait moins ou plus.

6.3 Point séance tenante

Monsieur Alain Leroux explique comment il procèdera au tirage des billets pour le souper de la Fondation. Monsieur Serge Pratte demande si les CE peuvent faire l'achat de billets. Monsieur Alain Leroux lui mentionne que oui et ajoute que la photo sera prise avant la pause.

7. PRÉSENTATION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Monsieur Alain Leroux félicite Madame Véronique Guérin pour le document qu'elle a fait concernant le budget. Madame Véronique Guérin explique qu'elle a créé un document, afin d'aider le trésorier, qui sera en poste l'an prochain, à mieux comprendre le budget et les postes budgétaires. Madame Véronique Guérin poursuit en expliquant les dépenses et les transferts de budget d'un poste à l'autre. Madame Karyne Venne observe que le budget alloué pour les formations n'est pas gros. Monsieur Alain Leroux explique que ce budget

est à titre indicatif et qu'il est possible d'aller chercher du budget dans d'autres postes. Madame Mélanie Guay demande si l'argent qui ne sera pas dépensé cette année sera remis l'an prochain. Madame Karyne Venne mentionne que l'argent ne sera pas redistribué au comité de parents, mais aux écoles. Monsieur Alain Leroux termine en mentionnant que le même budget que cette année a été accordé pour l'année prochaine.

8. POINT DE LA CSRDN

8.1 Présentation OPCR

Monsieur Michaël Charette présente aux membres du comité de parents Madame Nicole Lemay, directrice des ressources financières, qui est venue présenter le document de l'OPCR. Il explique que le document de l'OPCR sert d'outil pour la répartition du budget de la commission scolaire. Madame Nicole Lemay fait un survol du document de l'OPCR et montre les changements qui ont été apportés pour la nouvelle année. Elle explique que le principe de répartition du budget est le même, alors même s'il y a des changements dans les montants la base est la même. L'assemblée discute du document de l'OPCR et vote pour une résolution.

CP-2014-15-41

Considérant les changements apportés pour la nouvelle année dans le document de l'OPCR, considérant les réponses claires données aux questions des membres, le comité de parents de la CSRDN appuie le document de l'OPCR présenté.

Monsieur Alain DuHamel propose l'adoption de la résolution
Adopté à l'unanimité.

9. RAPPORT DES COMITÉS

9.1 Comité EHDAA

Madame France Lavoie informe l'assemblée qu'une feuille de consultation sera bientôt présentée au comité. Elle explique que cette feuille est sous forme de dépliant et qu'il servira de guide aux parents. Monsieur Alain Leroux demande si ce dépliant sera présenté au comité de parents. Madame France Lavoie explique qu'il y a une mise à jour à apporter au document. Monsieur Alain Leroux demande si ce document sera acheminé aux parents dont l'enfant a un plan d'intervention, et quand sera-t-il envoyé aux parents. Madame France Lavoie explique que le document sera envoyé dans toutes les écoles au début de l'année. Elle ajoute que ce document est donné aux directions d'écoles et c'est celles-ci qui en font la distribution. Madame France Lavoie ajoute que pour cette année, l'envoi du document n'a pas eu de suivi à cause du risque des fusions. Elle informe que le document sera accessible sur le site internet de la commission scolaire. Monsieur Alain Leroux explique à l'assemblée que Madame Annie Taillon, parent-commissaire, est venue à la dernière rencontre du comité exécutif. Il ajoute que le but était de discuter avec Madame Annie Taillon concernant la communication entre le comité de parents et le comité EHDAA ainsi que de la possibilité de créer un poste d'agent de liaison du comité de parents au comité EHDAA. Madame France Lavoie confirme qu'il y a des difficultés quant à la communication et qu'elle désire travailler sur ce cas pour l'année prochaine. Elle ajoute que le comité a beaucoup de documentations concernant les élèves EHDAA et que le comité peut prêter ces documents aux parents qui désirent en savoir plus. Madame Véronique Guérin suggère de mettre en commun les informations du comité EHDAA et du comité parents lors de l'envoi en début d'année dans l'école. Madame Karyne Venne propose d'utiliser la même feuille pour les deux comités. Monsieur Alain DuHamel veut sensibiliser les parents et les écoles au sujet de l'importance des salles d'apaisement, afin de faire la différence entre ces salles et celles de retrait. Il termine en invitant les membres à visiter le site internet www.plancontrelaviolencealecole.ca.

9.2 RCP-Section 3L

Monsieur Alain DuHamel informe que la prochaine réunion aura lieu vendredi prochain dans une école de la commission scolaire des Samares.

9.3 Commissaires-parents

Monsieur Alain DuHamel informe que la dernière rencontre a eu lieu le 14 avril et qu'il a eu des discussions sur le document de l'OPCR. Monsieur Alain Leroux ajoute que les discussions concernant les budgets et les coupures ont lieu en huis clos. Monsieur Alain DuHamel informe que la principale préoccupation est le soutien à l'élève.

9.4 FCPQ

Madame Véronique Guérin informe que la présidente de la FCPQ va rencontrer le nouveau ministre de l'Éducation afin de discuter de l'importance des Fondations. Madame Véronique Guérin rappelle que le congrès approche rapidement. Elle informe que la FCPQ a invité le nouveau ministre de l'Éducation à venir au 39^e congrès, mais que cette demande demeure pour le moment sans réponse.

9.5 Fondation de la CSRDN

Madame Véronique Guérin fait un rappel concernant le souper-bénéfice qui aura lieu jeudi.

9.6 Sous-comités

9.6.1 Communication

Monsieur Serge Pratte informe que la page Facebook publie des capsules sur différents sujets. Il offre au comité EHDAA de faire paraître des informations sur la page. Il ajoute que la page restera active même pendant l'été. Madame Krystel Beaucage informe qu'elle a adhéré à la page et qu'elle a suggéré celle-ci à des parents de la commission scolaire.

9.6.2 Formation

Madame Véronique Guérin fait un rappel concernant les choix de formations. Monsieur Alain Leroux informe l'assemblée de l'importance de retourner les feuillets réponses.

9.6.3 Reconnaissance des bénévoles

Monsieur Alain Leroux informe que le brunch aura lieu le 24 mai prochain à l'école Sans-Frontières. Il ajoute que pour le moment, nous avons environ 80 personnes qui seront présentes. Il invite les membres à relancer les directions d'écoles concernant les mots de remerciements à transmettre pour l'activité.

10. TOUR DE TABLE

Monsieur Alain DuHamel informe qu'il y a une grosse problématique quant à la réputation de la francisation à l'école des Studios. Il invite les membres à se manifester s'ils entendent parler de quoi que ce soit. Monsieur Alain DuHamel invite les membres à la vente de garage organisée par l'école des Studios le 18 mai. Madame Stéphanie Gauthier demande quel est l'objectif des Studios. Monsieur Alain Leroux suggère de faire une présentation lors du prochain comité de parents pour expliquer la vocation de cette école. Madame Chantale Gélinas informe qu'elle a de la nourriture provenant de sa cabane à sucre à offrir aux écoles dans le besoin. Elle invite les gens intéressés à communiquer avec elle. Madame Véronique Guérin informe que la semaine prochaine, elle siègera pour le concours d'entrepreneuriat. Elle termine en ajoutant que le spaghetti-o-thon pour un enfant malade à l'école Ste-Thérèse aura lieu le vendredi 8 mai. Monsieur Alain Leroux informe que le module de jeux à l'école Prévost a été incendié samedi dernier. Il ajoute que le feu est d'origine criminelle. Monsieur Alain Leroux termine le tour de table en expliquant aux membres que lors de la prochaine rencontre, qui sera la dernière de l'année, il y aura diverses présentations ainsi qu'un petit goûter.

11. ÉVALUATION DE LA RÉUNION

Monsieur Alain Leroux invite les membres à compléter le sondage de satisfaction.

12. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La date de la prochaine rencontre sera le 1^{er} juin à 18h30.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Isabelle Viau propose la levée de l'assemblée à 21h 42.
Adoptée à l'unanimité.

CP-2014-15-42

Alyssia Brisebois
Secrétaire de gestion
Comité de parents

Alain Leroux
Président
Comité de parents